

www.education.gouv.fr/stateval

322 dispositifs-relais (255 classes et 67 ateliers) ont accueilli plus de 5 300 élèves en 2003-2004 (1 200 environ en ateliers). Plus des quatre cinquièmes sont des garçons et près de 90 % proviennent de classes d'enseignement général. Ces élèves, souvent en difficulté sociale et scolaire, ont en moyenne un an et neuf mois de retard. Généralement, ils restent en dispositif-relais pour une durée de trois mois (deux mois en atelier). On retrouve en 2003-2004 trois types de dispositifs-relais : certains accueillent pour de courtes durées des élèves jeunes, retournant plus souvent que les autres en collège à la sortie ; une petite minorité de dispositifs accueille un petit nombre d'élèves, plutôt âgés et ayant des retards importants, sur une durée assez longue ; ces élèves retournent moins souvent en collège que les autres ; enfin, la majorité des dispositifs a un profil « moyen », et leurs élèves retournent généralement en collège.

Le suivi et le devenir des élèves accueillis en dispositifs-relais

Année scolaire 2003-2004

Les dispositifs-relais (classes et ateliers-relais) accueillent de façon temporaire des élèves de collège qui sont entrés dans un processus de déscolarisation et de désocialisation.

Les classes-relais, instituées par la circulaire n°98-120 du 12 juin 1998, s'appuient sur un partenariat mené par les services de l'État (ministère de l'Éducation nationale, ministère de la Justice), les collectivités territoriales et le secteur associatif.

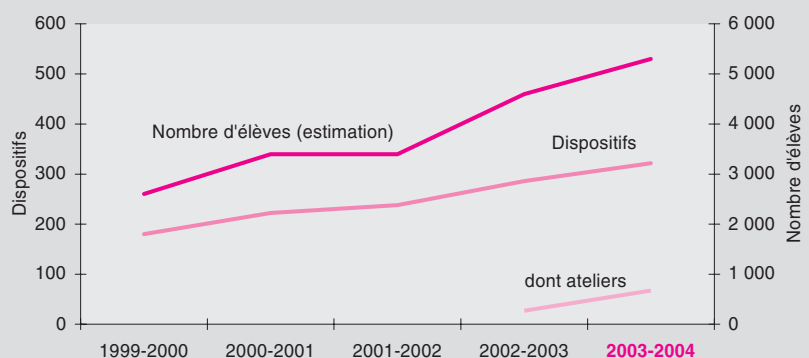
La convention cadre du 2 octobre 2002, modifiée par l'avenant du 17 décembre 2003, a créé complémentirement aux classes-relais, des ateliers-relais, dans lesquels les partenaires du monde associatif, notamment ceux des mouvements d'éducation populaire ainsi qu'une fondation bénéficiant d'une reconnaissance d'utilité publique apportent leur concours.

Les dispositifs-relais ainsi que le précise la circulaire n°2003-085 du 16 mai 2003 (*voir l'encadré : « Organisation des dispositifs-relais » p.2*) ont pour but de réinsérer durablement les élèves dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle, tout en les engageant dans un processus de resocialisation. Il ne devrait pas s'agir d'une simple mise à l'écart d'élèves perturbateurs, qu'on peut observer parfois dans la pratique.

Le nombre de dispositifs continue d'augmenter

Depuis leur création officielle en 1998, le nombre de dispositifs-relais ne cesse d'augmenter (*graphique 1*). En 1999-2000, on en

Graphique 1 – Évolution du nombre de dispositifs et d'élèves en dispositifs-relais



Lecture : les dispositifs-relais étaient 180 en 1999-2000, et le nombre d'élèves accueillis en dispositifs-relais était d'environ 2 600.

comptait 180 accueillant environ 2 600 élèves. Pour l'année scolaire 2003-2004, on dénombre 322 dispositifs (dont 67 ateliers) pour 5 300 élèves environ, soit environ 4 150 en classes-relais et un peu moins de 1 200 en ateliers (il s'agit d'estimations, voir l'encadré p.6).

En moyenne, en 2003-2004, un dispositif-relais accueille environ 17 élèves dans l'année (17 en classe-relais, 16 en atelier-relais), chiffre plus élevé que les années précédentes (15 élèves accueillis en moyenne dans les dispositifs-relais en 2002-2003 ; les ateliers accueillait en moyenne 17 élèves). Les effectifs accueillis dans l'année sont généralement compris entre 6 et 20 élèves (graphique 2).

En 2003-2004, 19 % des dispositifs accueillait 6 à 10 élèves (contre 23 % en 2002-2003), 29 % accueillait 11 à 15 élèves (contre 36 % en 2002-2003), et 25 % en accueillait 16 à 20 (contre 19 % en 2002-2003). Globalement, la tendance à l'augmentation des effectifs accueillis tout au long de l'année par dispositif se confirme parallèlement à la création de nouveaux dispositifs. Toutefois, dans la grande majorité des cas, ces entrées en dispositif-relais se font de manière individuelle et échelonnée. Le nombre d'élèves accueillis dans l'année ne correspond donc pas au nombre moyen d'élèves effectivement présents dans une classe à un moment précis de l'année. Ce nombre d'élèves présents simultanément en dispositif-relais varie de 5 à 8 entre novembre et mai ; il est plus faible en atelier : de 3 à 6 (tableau).

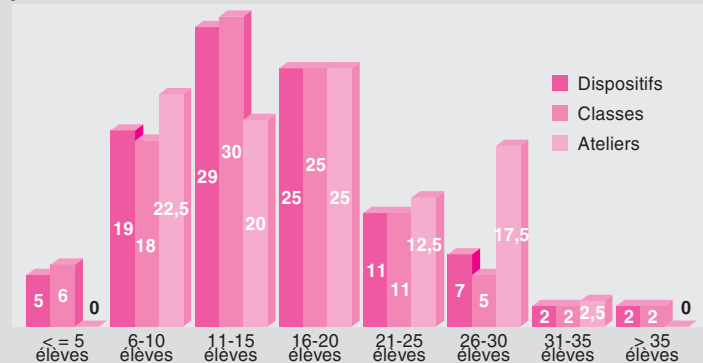
Nombre moyen d'élèves par dispositif au cours de l'année			
2003-2004	Dispositifs	Classes	Ateliers
Septembre	2	2	1
Octobre	3	3	1
Novembre	5	5	4
Décembre	5	5	3
Janvier	7	7	5
Février	7	7	5
Mars	8	8	6
Avril	8	8	5
Mai	8	8	5
Juin	1	1	0

Lecture : les dispositifs-relais ont accueilli deux élèves chacun en moyenne au cours du mois de septembre 2003.

Des séjours de durées très variables

L'âge moyen à l'entrée par établissement est de 14 ans environ, comme en 2002-2003, tant pour les classes que pour les ateliers. Il varie en moyenne de 12,7 à 15,5 ans en classe-relais, et de 13,2 à 15,7 ans en atelier, soit des amplitudes de 2,8 et 2,5 ans, comparables à celles observées l'an dernier.

Graphique 2 – Distribution du nombre d'élèves accueillis par dispositif pendant l'année scolaire 2003-2004 (en %)



Lecture : 19 % des dispositifs-relais (18 % des classes et 22,5 % des ateliers) ont accueilli au cours de l'année 2003-2004 entre six et dix élèves.

La durée moyenne effective de séjour s'élève, pour l'ensemble des dispositifs, à 91 jours (sans compter les périodes de congés), soit 97 jours pour les classes et 65 jours pour les ateliers. Ces chiffres ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, qui incluaient les jours de vacances.

60 % des élèves séjournent en dispositif-relais moins de trois mois (56 % en classe-relais, mais 80 % en atelier), et 12 % de l'ensemble des élèves séjournent plus de six mois (13 % en classe relais, mais 6 % seulement en atelier). Les ateliers-relais, comme les années précédentes, privilégient donc

Organisation des dispositifs-relais

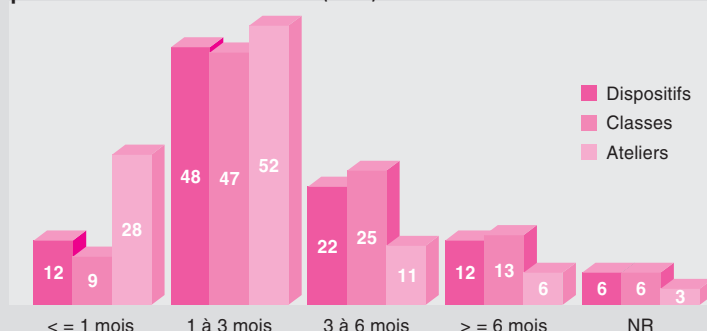
Un dispositif-relais est rattaché à un collège et accueille des élèves provenant en général de plusieurs collèges différents, selon une répartition par zone de formation. En fonction du contexte, ce dispositif peut être implanté dans des lieux différents. Soit il peut se trouver au sein d'un collège qui n'est pas déjà concerné par un accueil important d'élèves en difficulté : cela peut éviter un sentiment de relégation des élèves. Soit il peut être dans des locaux distincts : cette rupture temporaire favorise chez les élèves une prise de conscience du caractère inacceptable de leur comportement.

L'équipe d'encadrement est fondée sur le volontariat. Elle est souvent mixte, constituée d'enseignants et d'éducateurs, et elle travaille en relation étroite avec les personnels

sociaux et de santé. En règle générale, les enseignants bénéficient d'une expérience préalable d'enseignement devant des publics scolaires en difficulté tandis que les éducateurs possèdent une expérience professionnelle confirmée et, en outre, une connaissance suffisante des règles de vie et de travail au collège afin de mieux pouvoir travailler en collaboration avec les enseignants. C'est l'inspecteur d'académie qui donne son accord pour l'affectation d'un éducateur dans un dispositif-relais (circulaire n° 98-120 du 12 juin 1998).

La mise en œuvre des dispositifs-relais s'appuie sur un partenariat actif entre l'Éducation nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse, les collectivités locales (conseils généraux et communes), et le tissu associatif de proximité.

Graphique 3 – Distribution des durées de séjour en dispositif-relais pendant l'année scolaire 2003-2004 (en %)



Lecture : 12 % des élèves en dispositif-relais (9 % en classe relais et 28 % en atelier) ont effectué au cours de l'année 2003-2004 un séjour inférieur ou égal à un mois.

les séjours courts par rapport aux autres dispositifs.

Trois types de dispositifs-relais

Une typologie des dispositifs-relais en 2003-2004 fait ressortir trois groupes.

Une minorité importante comprend les dispositifs accueillant des élèves jeunes pour de courtes durées, ce qui amène à des effectifs relativement élevés au total sur l'année ; ces élèves retournent plus souvent que les autres en collège à la sortie du dispositif. Une petite minorité de dispositifs au contraire accueille un petit nombre d'élèves, plutôt âgés et ayant souvent des retards importants, sur une durée assez longue ; ces élèves sont proportionnellement moins nombreux à retourner en collège que la moyenne. Enfin, la majorité des dispositifs a un profil « moyen » : élèves d'environ 14 ans, ayant un retard d'un an, accueillis environ trois mois dans des classes de 11 à 15 élèves sur l'année ; ces élèves retournent généralement en collège, mais pas plus que la moyenne, et il y a beaucoup de non-réponses quant à leur situation à la sortie. Cette typologie se révèle valable tant pour les classes-relais que pour les ateliers.

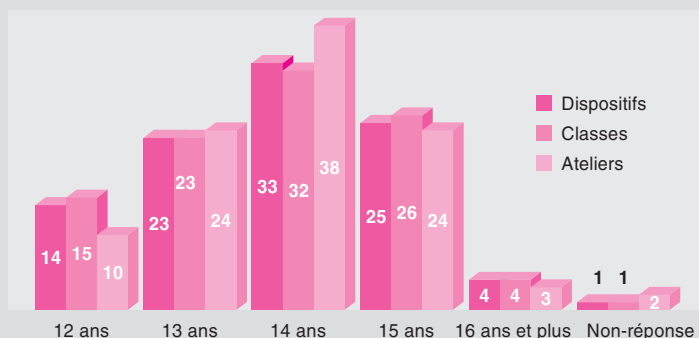
Les élèves des dispositifs-relais : des collégiens en difficulté scolaire et sociale

Des élèves généralement âgés de 13 à 15 ans...

Comme les années précédentes, les dispositifs-relais accueillent massivement des garçons (81 % en classes-relais et 83 % en atelier, comme l'an dernier). La majorité des élèves qui entrent dans des dispositifs-relais sont des adolescents de 13 à 15 ans.

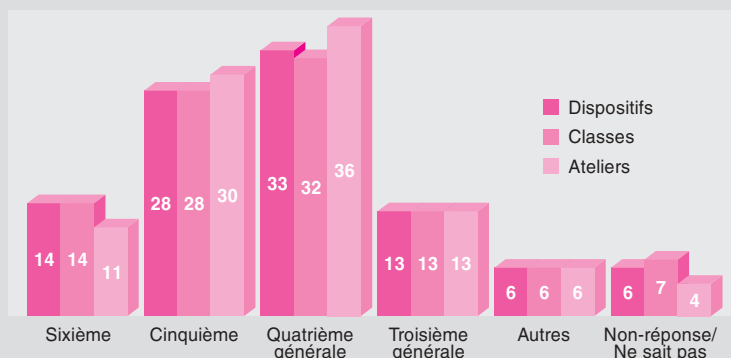
En 2003-2004, la moyenne d'âge des élèves qui entrent dans les dispositifs-relais est d'environ 14 ans et 4 mois (quelques jours de moins en atelier), ce qui semble comparable avec les données de 2002-2003 (14 ans et 5 mois). Un peu plus d'un tiers des élèves ont moins de 14 ans, un tiers a entre 14 et 15 ans, et un peu moins d'un tiers plus de 15 ans ; par rapport à l'an dernier, il y a plus d'élèves de 12 ans et moins d'élèves de 15 ans (graphique 4).

Graphique 4 – Répartition des élèves suivant leur âge révolu au 31 décembre 2003 (en %)



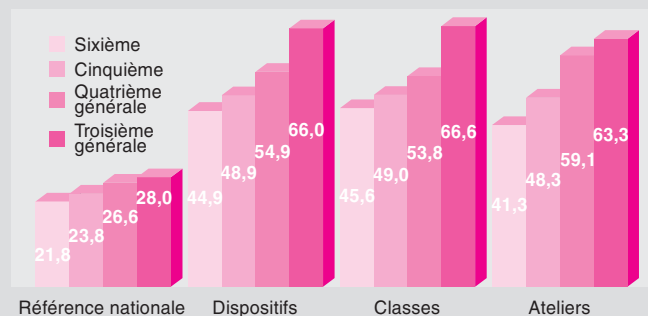
Lecture : 14 % des élèves présents dans les dispositifs au cours de l'année scolaire 2003-2004 avaient 12 ans révolus au 31 décembre 2003 (15 % en classe-relais, 10 % en atelier).

Graphique 5 – Provenance des élèves accueillis en dispositif-relais (en %)



Lecture : 33 % des élèves accueillis en dispositif-relais proviennent de quatrième générale (32 % en classe-relais, 36 % en atelier).

Graphique 6 – Comparaison des retards des élèves accueillis en dispositif-relais avec la référence nationale (en %) – Retards de un an



Lecture : 45 % des élèves accueillis en dispositif-relais en sixième ont un an de retard, contre 22 % pour la référence nationale

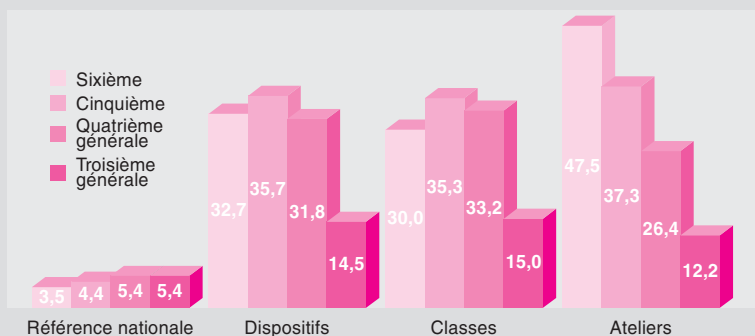
Les garçons ont une moyenne d'âge légèrement inférieure à celle des filles (14 ans et 3 mois contre 14 ans et 7 mois), chiffres très proches de ceux de 2002-2003. Dans les ateliers, les garçons ont en moyenne 14 ans et 3 mois (14 ans en 2002-2003) et les filles 14 ans et 7 mois (14 ans et 3 mois en 2002-2003). Comme les années précédentes, les filles entrent donc plus tardivement dans des dispositifs-relais que les garçons. En revanche, contrairement à l'an dernier, c'est dans les classes-relais, et non plus dans les ateliers, qu'on trouve les élèves relativement les plus jeunes.

L'âge d'entrée en dispositif-relais diffère également suivant la situation scolaire. Comme l'an dernier, les élèves déscolarisés et, à un moindre degré, les absentéistes sont plus âgés que les autres ; l'écart s'est toutefois restreint, notamment en atelier.

... principalement issus de cinquième et quatrième générale

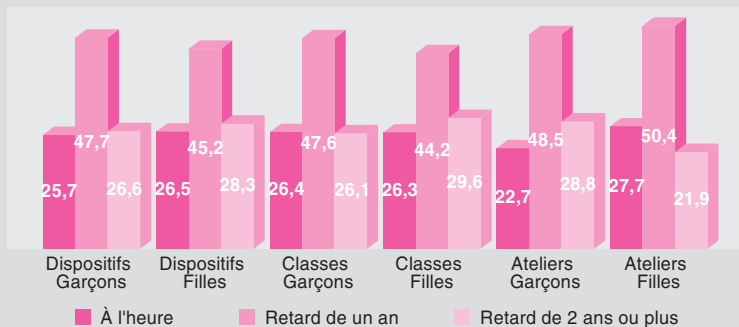
Les élèves, filles et garçons, proviennent principalement du cursus général, c'est-à-dire des classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième générale (88 % de

Graphique 7 – Comparaison des retards des élèves accueillis en dispositif-relais avec la référence nationale (en %) – Retards de deux ans



Lecture : 33 % des élèves accueillis en dispositif-relais en sixième ont 2 ans de retard ou plus, contre 4 % pour la référence nationale.

Graphique 8 – Comparaison des retards des garçons et des filles accueillis en dispositif-relais



Lecture : dans les dispositifs-relais, 26 % des garçons sont « à l'heure » et 48 % ont un retard de un an.

l'ensemble des élèves de dispositifs-relais, 87 % l'an dernier), notamment dans les ateliers (90 % dans leur cas, 91 % l'an dernier). Ces classes du cursus général représentant au niveau national 94 % de l'ensemble des élèves du premier cycle et de l'enseignement adapté du second degré, le cursus général semble donc légèrement sous-représenté. Il faut, toutefois, tenir compte de 6 % de non-réponses à cette question dans l'enquête. La cinquième et la quatrième sont particulièrement représentées : 61 % des élèves accueillis en dispositif-relais (59 % en 2002-2003), et 66 % en atelier (graphique 5) alors qu'ils ne représentent que 48 % de l'ensemble des élèves au niveau national. On observe que, comme les années précédentes, un très petit pourcentage d'élèves provient de classes spécifiques (6 % au total) : principalement les quatrièmes à dispositif aménagé (2 %), troisièmes d'insertion (2 %), et l'enseignement spécialisé (SEGPA 2 %).

Des retards scolaires importants

Les retards des élèves accueillis en dispositif-relais sont beaucoup plus élevés que ceux

de leurs camarades (référence nationale) ; (graphiques 6 et 7). Ils sont en moyenne de un an et 9 mois (tant en classe-relais qu'en atelier), ce qui correspond à une accentuation du phénomène par rapport à l'an passé (un an et demi).

Les retards sont particulièrement nombreux en cinquième et quatrième générale : 85 % et 87 % des élèves contre 28 % et 32 % au niveau national (85 % et 84 % en 2002-2003), soit le triple de la référence nationale. Le retard est légèrement différent suivant le sexe : comme en 2002-2003, les filles sont moins souvent en retard que les garçons, mais, lorsqu'elles le sont, elles ont en moyenne des durées de retard plus élevées. En revanche, contrairement à l'an dernier, ce retard est moindre pour les filles en atelier.

Une majorité d'élèves entrant en dispositifs sont régulièrement scolarisés

Les élèves qui entrent en dispositif-relais étaient pour la plupart régulièrement scolarisés. C'est le cas de 59 % d'entre eux, tant dans les classes que dans les ateliers-relais (57 % en 2002-2003), contre 14 % de desco-

larisés (16 % en 2002-2003) et 25 % d'absentéistes (26 % en 2002-2003). La proportion d'élèves déscolarisés s'est toutefois accrue en atelier, passant de 8 % en 2002-2003 à 12 % en 2003-2004, tandis que dans les classes-relais, la proportion passait de 17 % à 15 %. Parallèlement, la proportion d'élèves scolarisés chute dans les ateliers ayant répondu à l'enquête (de 74 % à 59 % ; les absentéistes passant eux de 18 % à 25 %).

Par ailleurs, comme en 2002-2003, la proportion d'élèves qui suivaient régulièrement une scolarité avant d'entrer en dispositif-relais est sensiblement plus forte chez les garçons (62 % en 2003-2004 contre 60 % l'an dernier) que chez les filles (46 % contre 44 % l'an dernier). Cette disparité est atténuée en atelier (54 % de filles scolarisées contre 61 % de garçons) par rapport aux classes-relais (45 % contre 63 %).

Au moins 41 % des élèves font l'objet d'une mesure éducative

Les élèves accueillis en dispositif-relais, hormis leurs difficultés scolaires, sont très souvent en difficulté sociale. Ainsi, au moins 41 % des élèves accueillis en dispositif-relais sont sous mesure éducative (on ignore, pour 16 % des élèves, s'ils font l'objet d'une mesure ou non), soit 44 % en classes-relais (11 % de non-réponses) et 29 % en atelier (mais avec 35 % de non-réponses). Les filles font plus souvent l'objet de mesures que les garçons (46 % contre 40 %). Ces mesures sont avant tout des mesures judiciaires civiles (14 % contre 17 % en 2002-2003) ou administratives (18 % contre 15 % en 2002-2003), les autres mesures étant des mesures uniquement pénales ou civiles et pénales (graphique 10).

Les comparaisons d'une année sur l'autre

Depuis 1999 le nombre d'élèves accueillis en dispositifs-relais a doublé, ce qui doit amener à relativiser les comparaisons sur l'ensemble de la période : 10 % d'élèves en 2004 correspondent en nombre absolu, en proportion, à environ 20 % d'élèves en 1999. Ainsi, le nombre d'élèves sous mesure, qui passe de 48 % en 1999-2000 à 42 % en 2002-2003, puis à 41 % en 2003-2004 correspond, respectivement, à environ 1 900 élèves, puis 3 500, pour se stabiliser à 3 500.

La baisse de la fréquentation scolaire et les mesures éducatives dont certains jeunes ont fait l'objet sont fortement liées : ces mesures sont particulièrement nombreuses parmi les élèves déscolarisés ou, sauf en atelier, absentéistes.

Enfin, l'existence de mesures éducatives tend à décroître avec l'âge des élèves, sauf pour les plus de 16 ans ; il ne s'agit toutefois pas pour l'instant d'un phénomène stable : la relation entre ces deux variables semble fluctuer au cours des enquêtes.

Des durées de séjours variables suivant les caractéristiques des élèves

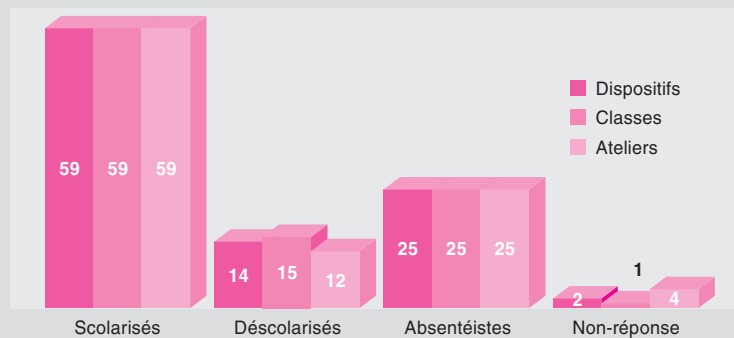
La durée de séjour en dispositif-relais n'est pas différente qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille. En revanche, si l'on considère la durée de séjour en fonction de la situation scolaire de l'élève au moment de l'entrée dans le dispositif, on remarque que, comme en 2002-2003, la durée est sensiblement plus longue pour un élève déscolarisé (100 jours en moyenne, alors que la moyenne générale est de 91 jours) que pour un élève scolarisé (85 jours). Un élève sorti du système scolaire a sans doute besoin de plus de temps pour retrouver le sens des règles de base.

Les durées sont également fortement liées à l'orientation à la sortie de dispositif-relais. Les jeunes retournant en collège passent moins de temps que la moyenne en dispositif-relais (78 jours). Au contraire, ceux qui sont réorientés en lycée professionnel (144 jours), en CFA (125 jours), ou vers la vie active (128 jours) passent un à deux mois de plus dans ces dispositifs.

Des incertitudes sur le devenir des élèves

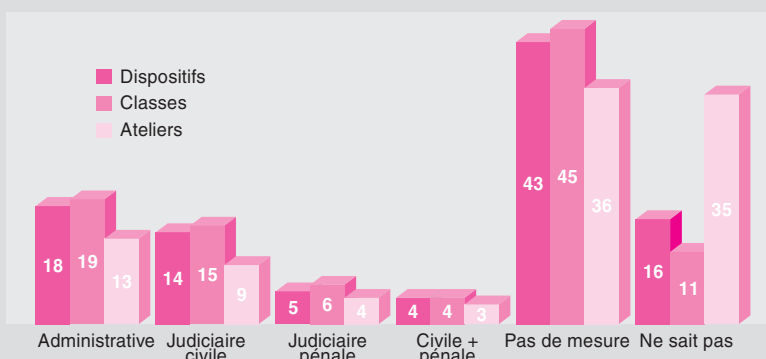
Immédiatement à la sortie du dispositif-relais, l'enquête fait apparaître un taux d'orientation en collège de 49 %. Ce taux était de 69 % en 2002-2003, mais la différence tient aux taux de non-réponses à cette question : 38 % en 2003-2004, contre 15 % seulement en 2002-2003 ; il ne faut donc pas en tirer de conclusion hâtive. Ceci d'autant plus que l'enquête sur le suivi et le devenir des élèves accueillis en dispositif-relais (*voir l'encadré p.6*) tente d'apporter quelques éléments de réponses en terme de re-scolarisation à la fin du premier trimestre de l'année scolaire suivante, soit six mois

Graphique 9 – La situation scolaire des élèves avant d'entrer en dispositif-relais (en %)



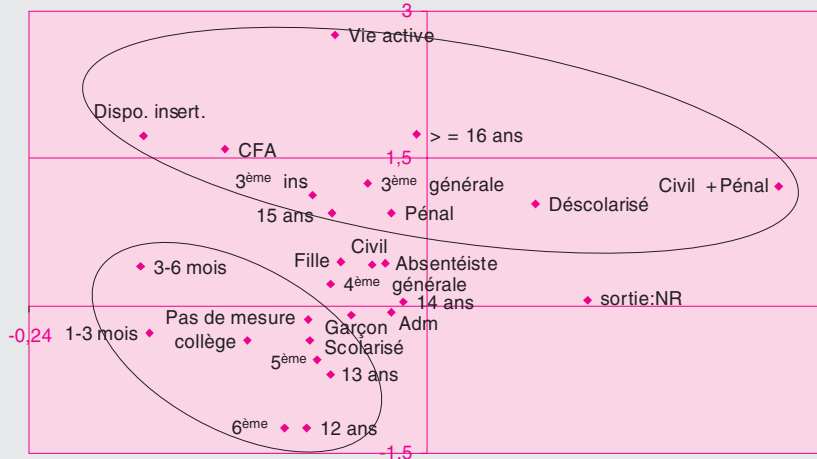
Lecture : 59 % des élèves sont scolarisés avant d'entrer en dispositif-relais.

Graphique 10 – Les mesures éducatives avant l'entrée en dispositif-relais (en %)



Lecture : 18 % des élèves font l'objet d'une mesure administrative avant l'entrée en dispositif-relais (19 % en classe-relais, 13 % en atelier).

Graphique 11 – Les profils des élèves qui ont été accueillis en dispositif-relais



Lecture : les élèves venant de sixième ont un profil proche de ceux de 12 ans. N.B. : Seuls les points les plus significatifs figurent sur ce graphique.

après la fin de l'année scolaire. Dans certains cas, la situation des élèves peut ne pas être connue ou renseignée pour la sortie du dispositif-relais, mais l'être pour décembre 2004 : au total les non-réponses (ou réponses « ne sait pas ») aux deux questions sur la situation des élèves tant à la sortie qu'en décembre ne concernent que 14 % des élèves. Inversement, 62 % des élèves sont signalés en

collège, soit à la sortie du dispositif, soit en décembre 2004 (où une majorité relative des élèves est dans ce cas : l'affectation en collège reste la plus fréquente).

Si l'on s'en tient aux données sur la sortie des dispositifs-relais, les élèves reviennent plus fréquemment en collège à l'issue des ateliers : 61 % (contre 47 % à l'issue d'une classe-relais). Comme l'an dernier, les élèves

pour lesquels n'a pas été trouvée de solution sont environ 2 % en moyenne et 1 % à la sortie des ateliers-relais, tandis que ceux pour lesquels une solution autre que le collège a été trouvée sont environ 10 % en moyenne, 11 % en classe-relais (13 % en 2002-2003) et 7 % en atelier (comme en 2002-2003).

Les orientations à la sortie varient fortement en fonction de l'âge. Comme l'an dernier, plus les élèves sont jeunes, plus l'orientation vers le collège est importante (tant dans les classes que dans les ateliers-relais). Les élèves des dispositifs-relais, souvent en difficulté scolaire (retard de d'un an et neuf mois en moyenne) et qui proviennent majoritairement du cursus général traditionnel, ne sont généralement pas affectés vers des classes spécialisées ou vers l'apprentissage d'un

métier. Il est jugé préférable sans doute d'attendre la rentrée scolaire prochaine pour une réaffectation car un élève réorienté au milieu de l'année scolaire perdrait à nouveau ses repères et serait un peu plus désorienté.

Les grands profils d'élèves

Les grandes catégories d'élèves rejoignent la typologie des établissements : un groupe d'élèves jeunes restant brièvement dans le dispositif, ayant rarement fait l'objet de mesures et retournant en collège ; à l'opposé, un groupe d'élèves âgés, plus souvent déscolarisés que la moyenne, ayant été l'objet plus souvent de mesures pénales et retournant moins souvent que la moyenne en collège ;

enfin, entre les deux, un troisième groupe ayant des caractéristiques « moyennes » (graphique 11).

François Alluin, DEP C3

Pour en savoir plus

« Les dispositifs-relais 1999-2003 », *Note Évaluation* 04.11, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, novembre 2004.

« Le suivi et le devenir des élèves accueillis en dispositifs-relais – Année scolaire 2002-2003 », *Note Évaluation* 04.08, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, août 2004.

Enquête sur le suivi et le devenir des élèves accueillis en dispositif-relais en 2003-2004

À la demande de la Direction de l'enseignement scolaire (DESCO) et de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse du ministère de la Justice (PJJ), la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) a pris en charge le traitement des données d'une enquête exhaustive menée par la DESCO. Celle-ci fait suite à plusieurs enquêtes portant sur les années scolaires précédentes, et bâties sur les mêmes critères. Les résultats de l'enquête 2003-2004 sont donc comparables à ceux des années précédentes sur ces différents critères.

Les données recueillies sont des données individuelles portant sur chacun des jeunes présents dans le dispositif au cours de l'année 2003-2004. Elles proviennent d'une enquête mise en ligne par le Centre de l'informatique statistique et de l'aide à la décision de la DEP, qui permet

de connaître : le nombre d'élèves, leur âge, leur sexe, leur classe d'origine, leur situation scolaire (scolarisé, déscolarisé, absentéiste), leurs dates d'entrée et de sortie, la mesure éducative dont ils font l'objet (mesure administrative, judiciaire civile et/ou pénale, pas de mesure), leur orientation à la sortie du dispositif-relais (type d'établissement et classe), enfin leur situation en fin d'année civile (type d'établissement et classe).

Sur les 322 dispositifs-relais qui ont fonctionné au cours de l'année 2003-2004 (soit plus de 5 300 élèves si l'on retient les moyennes de 17 élèves environ par classe-relais et 16 par atelier, obtenues au cours de l'enquête), 231 ont répondu à l'enquête (72 %), dont 40 ateliers sur 67 (60 %), concernant au total 3 829 élèves, dont 707 en atelier.